

Vérifier au prononcé

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'IRAN

Monsieur le Président,

La Sénégal souhaite la bienvenue à la délégation Iranienne, et la félicite pour la qualité du rapport présenté.

Ce rapport montre, de façon pertinente, les avancées significatives enregistrées par l'Iran depuis 2010 dans les domaines politique, juridique et législatif, et qui se sont traduites par l'élection démocratique en juin 2013, l'adoption des nouvelles lois pénales et la mise en œuvre de la loi pénale sur la justice administrative.

Des acquis sont aussi notés dans la promotion des droits de l'enfant et le renforcement du rôle de la femme pour consolider les libertés fondamentales du peuple iranien.

La délégation sénégalaise salue la vigoureuse mise en application des recommandations formulées lors du premier passage de l'EPU et voudrait formuler celles suivantes.

- Renforcer et promouvoir la liberté d'expression, en particulier celle de la presse
- Continuer à protéger les groupes vulnérables notamment les femmes,
- Promouvoir une coopération plus accrue avec la communauté internationale

Pour terminer, nous souhaitons plein succès à l'Iran dans la mise en œuvre des recommandations de ce second cycle de l'EPU.

Je vous remercie.